

RAPPORT D'INFORMATION

7 Loi sur le tabac
Rapport numéro :LT 06.07.01



Réf. : Loi sur le tabac, L.R.Q., c. T-0.01

Sujet : **Statistiques concernant les demandes de renseignements, les plaintes, les constats d'infraction, ainsi que la vente de tabac aux mineurs**

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS À LA LIGNE D'INFORMATION 1 877 416-8222

RÉPARTITION SELON LE TYPE DE LIEU OU DE COMMERCE VISÉ

Type de lieu ou de commerce	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/12/2006		ANNÉE FINANCIÈRE 2005-2006 01/04/2005 au 31/03/2006		ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS 01/04/2006 au 31/12/2006	
Entreprises de services et commerces de détail	2 596	26,5 %	4 080	43,6 %	4 552	28,7 %
Restaurants	1 191	12,1 %	1 252	13,4 %	3 005	18,9 %
Immeubles résidentiels	597	6,1 %	749	7,9 %	921	5,8 %
Autres types de lieux ou de commerces	5 424	55,3 %	3 285	35,1 %	7 389	46,6 %
Total des demandes de renseignements	9 808	100 %	9 366	100 %	15 870	100 %

RÉPARTITION SELON L'OBJET DES DEMANDES

Objets des demandes de renseignements	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/12/2006		ANNÉE FINANCIÈRE 2005-2006 01/04/2005 au 31/03/2006		ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS 01/04/2006 au 31/12/2006	
Application de la loi	7 812	71,8 %	10 470	75,6 %	13 544	74,6 %
Procédures et suivi de plaintes	1 847	17,9 %	1 472	10,6 %	2 032	11,2 %
Commandes de matériel relatif à la Loi sur le tabac	460	4,2 %	990	7,2 %	1 280	7,0 %
Moyens d'implantation	189	1,7 %	423	3,1 %	355	2,0 %
Autres objets de demandes	576	5,3 %	487	3,5 %	940	5,2 %
Total des objets des demandes de renseignements¹	10 884	100 %	13 842	100 %	18 151	100 %

PLAINTES REÇUES CONCERNANT DES INFRACTIONS À LA LOI SUR LE TABAC

RÉPARTITION SELON LE TYPE DE LIEU OU DE COMMERCE VISÉ

Type de lieu ou de commerce	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/12/2006		ANNÉE FINANCIÈRE 2005-2006 01/04/2005 au 31/03/2006		ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS 01/04/2006 au 31/12/2006	
Milieus de travail	430	21,9 %	480	27,4 %	513	23,4 %
Lieux fermés qui accueillent le public	398	20,3 %	535	30,5 %	471	21,5 %
Lieux aménagés pour offrir au public, moyennant rémunération, des repas pour consommation sur place	193	9,9 %	244	13,9 %	209	9,6 %
Immeubles de 6 unités de logement et plus* et résidences pour personnes âgées	129	6,6 %	103	5,9 %	141	6,4 %
Lieux où se déroulent des activités sportives ou de loisirs, judiciaires, culturelles ou artistiques, des colloques ou des congrès ou autres activités semblables	74	3,8 %	78	4,4 %	77	3,5 %
Autres types de lieux ou de commerces	579	29,6 %	123	7,0 %	591	27,0 %
Sous-total – Plaintes relatives à l'usage du tabac	1 803	92,1 %	1 563	89,1 %	2 002	91,4 %
Détaillants et fabricants de produits du tabac	155	7,9 %	192	10,9 %	189	8,6 %
Sous-total – Plaintes relatives à la vente et à la promotion du tabac	155	7,9 %	192	10,9 %	189	8,6 %
Total des plaintes reçues	1 958	100 %	1 755	100 %	2 191	100 %

* Jusqu'au 31 mai, seuls les immeubles de plus de 12 unités de logement étaient visés par la loi.

LOI SUR LE TABAC

LIGNE SANS FRAIS : 1 877 416-8222

www.msss.gouv.qc.ca/loi-tabac/

Santé
et Services sociaux
Québec

CONSTATS D'INFRACTION

RÉPARTITION DES CONSTATS ÉMIS AUX EXPLOITANTS SELON LE TYPE DE LIEU OU DE COMMERCE^{2,3}

Type de lieu ou de commerce	PÉRIODE D'INSPECTION COUVERTE					
	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/12/2006		ANNÉE FINANCIÈRE 2005-2006 01/04/2005 au 31/03/2006		ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS 01/04/2006 au 31/12/2006	
Lieux fermés qui accueillent le public	137	47,8 %	122	19,1 %	140	47,6 %
Milieus de travail	70	24,4 %	126	19,8 %	72	24,5 %
Établissements du réseau de la santé et des services sociaux	28	9,8 %	9	1,4 %	28	9,5 %
Lieux aménagés pour offrir au public, moyennant rémunération, des repas pour consommation sur place	11	3,8 %	152	23,8 %	11	3,7 %
Immeubles de 6 unités de logement et plus* et résidences pour personnes âgées	11	3,8 %	15	2,4 %	11	3,7 %
Cégeps et universités	8	2,8 %	1	0,2 %	8	2,7 %
Établissements d'hébergement touristique	1	0,3 %	9	1,4 %	1	0,4 %
Lieux où se déroulent des activités sportives ou de loisirs, judiciaires, culturelles ou artistiques, des colloques ou des congrès ou autres activités semblables	1	0,3 %	18	2,8 %	2	0,7 %
Moyens de transport collectifs, autobus, taxis et véhicules utilisés dans le cadre d'un travail	0	0,0 %	2	0,3 %	0	0,0 %
Sous-total – Constats relatifs à l'usage du tabac	267	93,0 %	454	71,2 %	273	92,8 %
Détaillants et fabricants	20	7,0 %	184	28,8 %	21	7,2 %
Sous-total – Constats relatifs à la vente et à la promotion du tabac	20	7,0 %	184	28,8 %	21	7,2 %
Total des constats émis aux exploitants	287	100 %	638	100 %	294	100 %

* Jusqu'au 31 mai, seuls les immeubles de plus de 12 unités de logement étaient visés par la loi.

RÉPARTITION DES CONSTATS ÉMIS AUX EXPLOITANTS SELON LA NATURE DE L'INFRACTION^{2,3}

Nature de l'infraction	PÉRIODE D'INSPECTION COUVERTE					
	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/12/2006		ANNÉE FINANCIÈRE 2005-2006 01/04/2005 au 31/03/2006		ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS 01/04/2006 au 31/12/2006	
A toléré qu'une personne fume dans un endroit où il est interdit de le faire	248	86,4 %	303	47,5 %	254	86,4 %
A omis d'indiquer, au moyen d'affiches à la vue des personnes qui fréquentent ce lieu ou ce commerce, les endroits où il est interdit de fumer	17	5,9 %	44	6,9 %	17	5,8 %
A contrevenu aux normes d'aménagement ou d'installation des lieux où il est permis de fumer (aires, chambres, places, fumoirs)	2	0,7 %	107	16,8 %	2	0,7 %
Sous-total – Constats relatifs à l'usage du tabac	267	93,0 %	454	71,2 %	273	92,9 %
A vendu du tabac à un mineur	14	4,9 %	171	26,8 %	14	4,8 %
Autres	0	0,0 %	5	0,8 %	0	0,0 %
Sous-total – Constats relatifs à la vente de tabac	14	4,9 %	176	27,6 %	14	4,8 %
A contrevenu aux règles d'application liées à la promotion et à la publicité du tabac	5	1,7 %	8	1,2 %	6	2,0 %
A contrevenu aux règles d'application liées au point de vente de tabac	1	0,4 %	0	0,0 %	1	0,3 %
Sous-total – Constats relatifs à la promotion du tabac	6	2,1 %	8	1,2 %	7	2,3 %
Total des constats émis aux exploitants	287	100 %	638	100 %	294	100 %

RÉPARTITION DES CONSTATS ÉMIS AUX INDIVIDUS SELON LA NATURE DE L'INFRACTION^{4,5}

Nature de l'infraction	PÉRIODE D'INSPECTION COUVERTE					
	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/12/2006		ANNÉE FINANCIÈRE 2005-2006 01/04/2005 au 31/03/2006		ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS 01/04/2006 au 31/12/2006	
A fumé dans un lieu où il est interdit de le faire	95	73,6 %	252	98,8 %	106	75,2 %
A entravé le travail d'un inspecteur	6	4,7 %	2	0,8 %	7	5,0 %
A vendu du tabac à un mineur	27	20,9 %	0	0,0 %	27	19,1 %
Autres	1	0,8 %	1	0,4 %	1	0,7 %
Total des constats émis aux individus	129	100 %	255	100 %	141	100 %

RAPPORT DE LA CONFORMITÉ À L'ARTICLE 13 DE LA LOI SUR LE TABAC VENTE DE TABAC AUX MINEURS

	Nombre de vérifications de conformité (1 ^{re} visite)	Refus de vendre (conforme à la loi)		Acceptation de vendre (non-conforme à la loi)		Nombre d'avis de non-respect émis	Nombre de vérifications de conformité (2 ^e visite)	Nombre de constats d'infraction	Nombre de suspensions de permis
Année financière en cours (1 ^{er} avril 2006 au 31 déc. 2006)	227	157	69,2 %	70	30,8 %	70	193	41	1
Année financière 2005-2006 (1 ^{er} avril 2005 au 31 mars 2006)	4 469	3 018	67,5 %	1 451	32,5 %	1 451	712	171	1
Année financière 2004-2005 (1 ^{er} avril 2004 au 31 mars 2005)	4 298	3 170	73,8 %	1 128	26,2 %	1 128	689	184	-
Année financière 2003-2004 (1 ^{er} avril 2003 au 31 mars 2004)	1 109	817	73,7 %	292	26,3 %	292	-	-	-

1. Une même demande de renseignements peut avoir plus d'un objet. Le total des objets de demande excède donc celui des demandes de renseignements figurant au tableau précédent.
2. Comprend les constats émis à des individus en leur qualité d'exploitants de lieux ou de commerces visés par la Loi sur le tabac.
3. Constats d'infraction émis par les inspecteurs ministériels seulement.
4. Ne comprend pas les constats émis à des individus en leur qualité d'exploitants de lieux ou de commerces visés par la Loi sur le tabac.
5. Constats d'infraction émis par les inspecteurs ministériels et les inspecteurs locaux.

Le présent document peut être consulté dans le site Web portant sur la Loi sur le tabac à l'adresse suivante : www.msss.gouv.qc.ca/loi-tabac (section Documentation, rubrique Matériel d'information sur la Loi sur le tabac).

© Gouvernement du Québec, 2007

Pour obtenir des renseignements concernant ce rapport, veuillez communiquer avec le Service de lutte contre le tabagisme au 1 877 416-8222 ou au (418) 646-9334.